



CERCLE DE FERMIERES SAINT-GILBERT  
[www.cfqstgilbert.org](http://www.cfqstgilbert.org)

*Fière de notre Histoire!*  
*Le thème 2024-2025 des CFQ!*

**Prochaine réunion mensuelle**

Notre prochaine réunion se tiendra :

**Mercredi le 13 novembre 2024**  
**À 19h30**  
**À notre local**

Lors de cette réunion, nous débuterons le montage du petit métier 22 pouces pour la confection de sacs écolos.

**PROCHAINS ATELIERS  
OFFERTS À TOUS:**

Techniques de base pour la  
confection d'un tablier en couture  
Quand : samedi le 2 novembre à 9h30

ET :

Confection de boules de  
Noël au tricot, avec 2  
couleurs

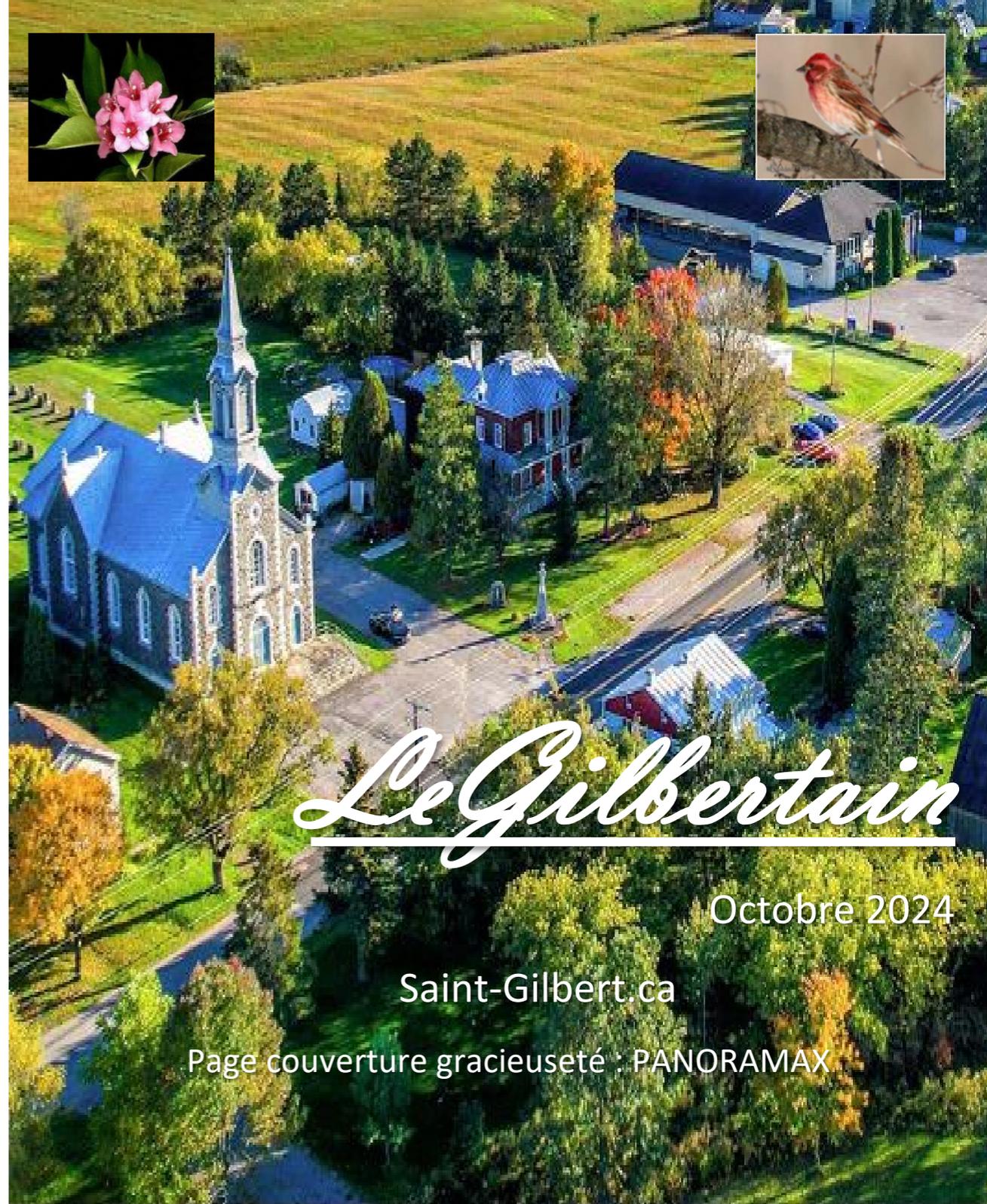


Quand : samedi le 23 novembre à 9h30

Au plaisir de vous rencontrer notre prochain rendez-vous mensuel!!!



*Michelle Robitaille, responsable des communications*



*Le Gilbertain*

Octobre 2024

Saint-Gilbert.ca

Page couverture gracieuseté : PANORAMAX



## Mot du maire



*Club Fadoq Saint-Gilbert*

*Âge d'Or*

Chers concitoyens,

Comme vous avez sûrement pu le constater, les lignes jaunes de nos routes ont enfin été faites. Je crois bon de rappeler les raisons expliquant pourquoi cela a pris autant de temps : lors des années antérieures, soit il n'y avait plus de peinture de qualité disponible sur le marché, soit les prix des soumissions reçues étaient exagérés et prohibitifs au point d'être avantageux de les refuser et d'attendre. Cette occasion s'est enfin présentée cette année et le contrat a été effectué par le plus bas soumissionnaire conforme qui était la compagnie Permaligne pour 2 695\$ plus les taxes applicables. Par comparaison et pour donner un exemple de ce qui est considéré comme un montant exagéré et prohibitif, une des autres compagnies qui ont soumissionné pour le même contrat demandait 7 315\$ plus les taxes. C'est 171,43% plus élevé. Considérant que les montants soumissionnés par les années passées étaient tout autant exagérés, faire preuve de patience pour faire les lignes de nos routes a été très rentable pour Saint-Gilbert. Une autre façon de le voir est que c'est l'équivalent de 1¢ du taux de taxe de base en économie avec ce contrat.

Je veux également vous prévenir que de la fraude que la police nomme de type « Grand-parents » existe aussi à Saint-Gilbert. Cette fraude implique généralement de contacter quelqu'un, parfois sous la forme de se faire passer pour un membre de la famille, en annonçant qu'un accident est arrivé à leur fils/fille ou à leur petit-fils/petite-fille et que de l'argent est requis en urgence pour le/la sortir de cette situation. Et voici un cas concret : un fraudeur a donné le centre municipal de Saint-Gilbert comme point de rencontre pour le transfert de l'argent. Heureusement, la personne ciblée n'a pas été une victime, car elle a préféré faire une vérification auprès du membre de la famille concernée qui avait supposément un accident. Soyez vigilant et prévenez tous les membres de votre entourage de ne pas se faire avoir. Dans le doute, faites toutes les vérifications nécessaires.

Sincèrement vôtre,

Daniel Perron  
Maire de Saint-Gilbert

Bonjour à tous les membres.

Le renouvellement des cartes de membres pour la grande majorité en septembre s'est très bien déroulé, avec en surplus l'adhésion de nouveaux membres.

Merci et bienvenue!!! Notre club compte présentement 59 membres.

Pour consulter les Rabais Fadoq, allez sur le site Web à l'adresse suivante: [fadoq.ca/rabais](http://fadoq.ca/rabais)

Pour notre dîner des Fêtes en décembre, SURVEILLEZ le prochain Gilbertain de novembre pour connaître la date.

Les réunions de notre Club en novembre auront lieu les Mercredis 6 nov. (cartes et jeux de société) et le 20 nov. ( C.A.) à 19hres dans notre local habituel.

Bienvenue à toutes et à tous.

Raymond Groleau, président.

---

### Avis décès

Nous vous informons du décès de M. Gilles Petit, époux de Mme Louise Poitras, autrefois de Saint-Gilbert.

Monsieur Petit a été conseiller municipal, membre du CCU et représentant de Saint-Gilbert au Pavillon André Darveau de Saint-Marc.

Les funérailles auront lieu à Saint-Marc-des Carrières, **le samedi 9 novembre à 11 h 00.**

La famille recevra les condoléances à l'Église de Saint-Marc de 10 h à 11 h.



La Municipalité tient à remercier les bénévoles du Comité d'embellissement ainsi que celles du Comité des loisirs pour leur temps et dévouement!

Encore une fois, de belles décorations ont pris place devant le centre municipal et nos aménagements de fleurs sont prêts pour la saison hivernale et réservent de belles surprises colorées pour le printemps! Bravo pour votre implication et :

**MERCI !**



#### Invitation

Les belles soirées de l'Amitié

Sylvie Gauthier a le plaisir de vous inviter à son souper de l'halloween qui se tiendra vendredi, le 25 octobre prochain, à compter de 17 heures, à l'hôtel Aux Vieux Bardeaux.

Le menu sera composé de: potage, brochette de poulet, pommes de terre en papillote, salade, dessert, thé ou café. Le tout suivi d'une soirée de danse sociale et continentale avec notre chansonnier Fred.

Cette activité s'adresse aux personnes de cinquante ans et plus. Les billets sont en prévente jusqu'au 17 octobre, au coût de 25\$ par personne. Pour réservation: par téléphone le 418 286-3812 à l'Hôtel Aux Vieux Bardeaux ou auprès de madame Sylvie Gauthier au 418 268-6471.

On vous attend en grand nombre et vous pouvez vous costumer si le cœur vous en dit.

Au plaisir de vous accueillir en octobre. Sylvie ainsi que son adjointe Marie



## Résumé de la séance de septembre 2024

Pour plus de détails, relativement aux délibérations du conseil n'hésitez pas à consulter les procès-verbaux sur le site de la Municipalité : [www.saint-gilbert.ca](http://www.saint-gilbert.ca)

- Modification du montant demandé – dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC de Portneuf
- Autorisation de signature : entente intermunicipale et convention de services animaliers entre la MRC de Portneuf et la SPA de Québec
- Adoption de la politique de prévention du harcèlement psychologique et de traitement des plaintes
- Résolution d'appui à Construction et pavage Portneuf inc.
- Octroi de contrat pour le remplacement des entrées électriques du centre municipal de Saint-Gilbert
- Octroi du contrat pour le traçage de lignes des rues et route principale, Létourneau et du Moulin
- Autorisation de procéder à un appel d'offres pour le déneigement du stationnement du centre municipal pour la saison hivernale 2024-2025
- Autorisation de procéder à un appel d'offres pour le déneigement des bornes d'incendie pour la saison hivernale 2024-2025

**Municipalité de Saint-Gilbert, 110 rue Principale, Saint-Gilbert (Qc) G0A 3T0**

Bureau ouvert le mardi, mercredi et jeudi de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00.

Tél. : 418 268-8194, courriel : [info@saint-gilbert.ca](mailto:info@saint-gilbert.ca)



Municipalité de Saint-Gilbert

# AVIS PUBLIC

## RÔLE TRIENNAL 3<sup>E</sup> ANNÉE DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2023-2024 ET 2025

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

**QUE** conformément à l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Gilbert pour la TROISIÈME ANNÉE du rôle triennal d'évaluation 2023-2024-2025 a été déposé au 110 rue Principale, le 11<sup>e</sup> jour du mois septembre 2024.

**QUE** le troisième exercice financier du cycle triennal du rôle d'évaluation foncière entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour la municipalité de Saint-Gilbert.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau de la trésorière, et ce, aux heures régulières de bureau.

Toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle d'évaluation, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut déposer une demande de révision à ce sujet auprès de la MRC de Portneuf.

## SUITE DU RÔLE TRIENNAL 3<sup>E</sup> ANNÉE DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2023-2024 ET 2025

Délai fixé pour déposer la demande de révision :

Avant la fin de l'exercice financier qui suit celui au cours duquel est survenu l'événement justifiant la modification (article 131.2 de la Loi sur la fiscalité municipale).

Toute demande de révision doit obligatoirement, sous peine de rejet :

- être faite sur le formulaire prescrit au paragraphe 2 de l'article 263 de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulé : « [Demande de révision du rôle d'évaluation foncière](#) » disponible en ligne, au bureau de la MRC de Portneuf, 185 route 138, à Cap-Santé, ou au bureau municipal;
- être accompagnée du montant déterminé par le règlement 385 adopté par le Conseil de la MRC de Portneuf le 12 décembre 2018, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
- être déposée à la MRC de Portneuf au 185, route 138, Cap-Santé Québec, G0A 1L0 ou transmise par courrier recommandé.

Donné à St-Gilbert, ce 2<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2024.

Directrice générale et greffière-trésorière

## Location de salle

Pensez à réserver la salle municipale pour vos réceptions des fêtes!

Téléphonez à la municipalité pour vérifier les disponibilités : 418 268-8194 ou par courriel : [info@saint-gilbert.ca](mailto:info@saint-gilbert.ca)